

Entraigues sur la Sorgue, le 19 mai 2017

## Travaux de réhabilitation des vannes barrages de la mairie du Thor

Dans le cadre des missions qui lui incombent sur le réseau des Sorgues, le Syndicat Mixte du bassin des Sorgues (SMBS) a réhabilité les vannes barrage de la mairie de Le Thor, situé dans l'agglomération, place du fer à cheval. Ces vannes présentaient un état de délabrement avancé ne permettant plus leur manipulation. A l'origine, les vannes servaient à maintenir un plan d'eau sur la petite Sorgue du Thor pour l'usage de lavoirs. Aujourd'hui ces lavoirs ont un usage esthétique.

L'objectif de ces travaux consiste à réguler des débits pour maintenir un plan d'eau amont en période d'étiage (période de débit minimal de l'eau), afin d'envisager des « chasses d'eau » en période de crue, et également de garantir un milieu aquatique favorable pour la faune piscicole.

Du fait de la proximité de l'école élémentaire La Passerelle, les travaux ont été réalisés pendant les vacances de Pâques, du 10 au 21 avril 2017.

Les travaux ont permis de réhabiliter l'ensemble des vannes barrage, comprenant :

- la stabilisation du fond de la rivière en dessous du pont ;
- le remplacement de la structure cadre, porteuse des vannes ;
- le remplacement des pelles et des glissières, permettant d'ouvrir un passage de l'eau plus ou moins grand ;
- la modernisation du système de manipulation des vannes.

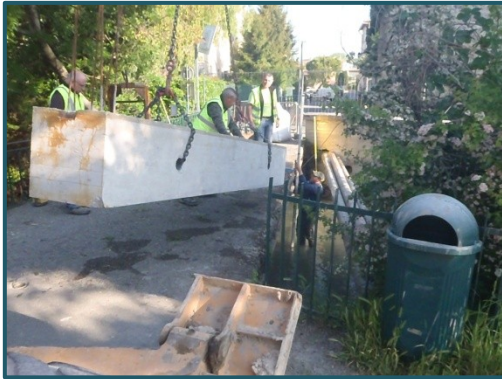
Ces travaux ont fait l'objet d'une déclaration d'antériorité et d'un arrêté d'autorisation préfectoral. Dans le cadre d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, le SMBS s'est chargé de définir les travaux, de solliciter les autorisations réglementaires et de faire réaliser les travaux. L'ouvrage a ensuite été rétrocédé à son propriétaire, la Mairie de Le Thor. Les manipulations, l'entretien et le nettoyage de l'ouvrage (retrait d'objets obstruant le cours d'eau) sont assurés par la commune et la CCPSMV. Les vannes sont fermées pour maintenir un plan d'eau pour la faune piscicole et ouvertes en cas de crue.

Le coût global des travaux s'élève à 28 092 euros TTC. Ils ont été financés en totalité par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.

*Avant*



*Pendant*



*Après*



Contact : Christel TENTORINI - [c.tentorini@laSorgue.com](mailto:c.tentorini@laSorgue.com) – 04 90 83 68 25

La Passerelle, 1 Chemin des Palermes - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue  
T 04 90 83 68 25 – F 04 90 83 17 60  
[smbs@laSorgue.com](mailto:smbs@laSorgue.com) – [www.laSorgue.com](http://www.laSorgue.com)